

N° CP

Séance du

6<sup>e</sup>/22-07  
16 MARS 2007

**CONTRAT CADRE PLURIANNUEL**

- **Avenant de clôture n° 4 et nouveau contrat d'assainissement avec la Communauté de Communes de Kaysersberg**
- **Contrat d'assainissement avec la Ville d'Ensisheim**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5<sup>e</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2005/I – 6<sup>ème</sup>/08 du Conseil Général du 10 décembre 2004 relative au 3<sup>ème</sup> Contrat Cadre Pluriannuel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

- Approuve les projets de contrats d'assainissement avec la Communauté de Communes de Kaysersberg et la Ville d'Ensisheim ainsi que l'avenant de clôture n° 4 au contrat d'assainissement existant avec la Communauté de Communes de Kaysersberg,
- Autorise le Président du Conseil Général à signer les documents joints au rapport.

Adopté

.....voix contre  
.....abstentions

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet ...1.9...MARS...2007  
Par M. le ...2.3...MARS...2007  
Pour le Président du Conseil Général  
.....délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH